

Traçabilité de la viande : soutenons Nicolas Dupont- Aignan



Renaud Camus, du CNRE, le général Martinez, des Volontaires pour la France, Pierre Cassen, de Riposte Laïque, Minurne résistance, Alain de Peretti, de Vigilance Halal, Frank Buhler, de Patriosphère Info, Christine Tasin, de Résistance Républicaine... voilà une belle brochette de patriotes tous bien connus de ce milieu, qui, une fois n'est pas coutume, ont décidé de s'associer pour lancer un appel commun pour soutenir la proposition de loi déposée depuis déjà plusieurs mois par Nicolas Dupont-Aignan et que l'Assemblée nationale semble vouloir enterrer.

<https://www.facebook.com/430026910763755/posts/819364261830016?d=n&sfns=mo>

C'est Alain de Peretti, docteur vétérinaire, qui ouvre le feu contre une méthode d'abattage qu'il dénonce comme sanitaire­ment dangereuse et qui finance directement l'islam.

Et réclame donc, comme Nicolas Dupont-Aignan, que le mode d'abattage soit OBLIGATOIREMENT mentionné sur la viande et tout ce qui en contient.

Voici le texte diffusé par ce collectif :

Nous soutenons l'initiative de nombreux patriotes qui demandent d'appuyer la proposition de loi de M. Dupont-Aignan afin de lutter contre la généralisation en marche de l'abattage halal en France. Notre santé est en jeu et le halal finance l'islam !

Adressez ce courrier au président de l'Assemblée nationale :

Monsieur le président de l'Assemblée nationale

Hôtel de Lassay

126 rue de l'Université

75355 Paris 07 SP

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,

Je me permets de vous écrire afin de demander, en tant que citoyen français, que la proposition de loi de monsieur Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne, portant le numéro 1857, concernant l'étiquetage obligatoire des viandes ayant été abattues selon les rites religieux, soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale pour examen.

Il est anormal qu'un texte touchant directement à la santé publique, comme cela a été démontré par de nombreuses études scientifiques, puisse ainsi être enterré.

Un véritable scandale sanitaire peut découler du refus d'examiner une telle proposition de loi. Je vous demande donc, en tant que citoyen et électeur, que le bureau de l'Assemblée nationale veuille bien se pencher sur cette proposition et fasse tout ce qui sera en son pouvoir afin qu'elle soit

examinée par l'ensemble de la représentation nationale.

Veillez agréer, Monsieur le président de l'Assemblée nationale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Frédéric Lesparre